

**Province de Québec
MRC de Charlevoix
Municipalité de Saint-Urbain**

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Urbain, tenue le lundi 7 avril 2008, à dix-neuf heures (19h00), au lieu habituel des délibérations.

SONT PRÉSENTS : M. Simon Bouchard (maire)
M^{me} Claudette Simard;
M. Donald Lavoie;
M. Marc-André Larochelle;
M. Urbain Fortin;
M. Léonard Bouchard;
M. Normand Fortin.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Josée Desmeules, directrice générale.

La directrice générale ouvre l'assemblée en récitant la prière d'usage.

RÉSOLUTION 2008-04-36
Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudette Simard,
ET APPUYÉ par le conseiller Normand Fortin,

QUE l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Urbain, tenue le lundi 7 avril 2008 à dix-neuf heures (19h00), au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté avec l'ajout des points suivants :

19. Mandat à Dave Tremblay, arpenteur, pour verbaliser la portion du chemin de la Pointe à partir de la limite des lots 544-545 jusqu'à la limite des lots 545-546.

20. Demande de droit de passage faite à la municipalité par Ferme Duchesne et Lajoie.

21. Mandat au Groupe-Conseil Roche Ltée pour monter le devis d'appel d'offres pour les divers travaux dans la municipalité- Rang Saint-Jean-Baptiste, rang Saint-Jérôme et les trottoirs sur le Rang Saint-Édouard.

22. Demande d'aide financière du Festival du Coureur des Bois pour l'année 2008.

23. Demande d'appui au comité de la Montagne pour une demande de consultation publique avec le Ministère de l'environnement dans le dossier de la carrière de la Ferme Duchesne et Lajoie inc.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-37

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du lundi 3 mars 2008

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc-André Larochelle,
ET APPUYÉ par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Urbain, tenue le lundi 3 mars 2008, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations soit et est approuvé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-38

Approbation des comptes pour le mois de mars 2008

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Lavoie,
ET APPUYÉ par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE le conseil approuve les comptes payés et les comptes à payer de la Municipalité de Saint-Urbain pour le mois de mars 2008, totalisant 119 123.27 \$ dont 10 674,23 \$ en salaire tel que détaillé à la liste ci-joint.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Avis de motion- Règlement ayant pour objet de modifier certains articles du règlement no.228 intitulé « règlement sur la qualité de vie ».

Je, soussigné, Claudette Simard, conseillère, donne avis que je présenterai lors d'une prochaine assemblée publique, le règlement no.228- à savoir un règlement ayant pour objet de modifier certains articles du règlement no.228 intitulé « règlement sur la qualité de vie ».

Avis de motion- Règlement d'emprunt no. 237 prévoyant un emprunt d'un montant de 218 000 \$ pour divers travaux de réfection de rues sur une partie du Rang Saint-Jean-Baptiste et du Rang Saint-Jérôme dont 153 000 \$ provenant de la taxe d'accise et une partie municipale de 65 000 \$.

Je, soussigné, Marc-André Larochelle, conseiller, donne avis que je présenterai lors d'une prochaine assemblée publique, le règlement no.237 - à savoir un règlement d'emprunt d'un montant de 218 000 \$ ayant pour objet divers travaux de réfection de rues sur une partie du rang Saint-Jean-Baptiste et du Rang Saint-Jérôme ainsi que la réfection de trottoirs sur la rue Saint-Édouard.

RÉSOLUTION 2008-04-39

Demande de transfert du terrain appartenant à Chouinard Investissement à monsieur Marius Gagné

CONSIDÉRANT QUE Chouinard Investissement désire transférer son terrain dans le parc industriel à monsieur Marius Gagné;

II EST PROPOSÉ par le conseiller Léonard Bouchard,
ET APPUYÉ par le conseiller Urbain Fortin,

QUE le conseil municipal de Saint-Urbain ne s'oppose pas au transfert de l'immeuble appartenant à Chouinard Investissement à monsieur Marius Gagné en autant que le contrat soit reconduit aux mêmes conditions et au même prix de vente.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-40

Demande de remboursement de taxes pour le 750, rue Saint-Édouard, propriété de monsieur Julien Rencart et de madame Ghislaine Ramonteu au montant de 527,88 \$ pour l'année 2008.

IL EST PROPOSÉ par la conseiller Normand Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Donald Lavoie,

QUE le conseil autorise la demande de remboursement de taxes au montant de 527,88 \$ pour l'année 2008 de monsieur Julien Rencart et madame Ghislaine Ramonteu, au 750 rue Saint-Édouard, dans le cadre du programme de subvention à l'achat d'une première résidence.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-41

Demande de remboursement de taxes pour le 27, rue Bouchard, propriété de monsieur Annick Guay et de madame Nathalie Côté au montant de 693,24 \$ pour l'année 2008.

IL EST PROPOSÉ par la conseiller Urbain Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Marc-André Larochelle,

QUE le conseil autorise la demande de remboursement de taxes au montant de 693,24 \$ pour l'année 2008 de monsieur Annick Guay et madame Nathalie côté, au 27 rue Bouchard, dans le cadre du programme de subvention à l'achat d'une première résidence.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-42

Demande de participation au téléthon TVCO 2008

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Urbain Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE le conseil municipal verse une contribution de 100 \$ à TVCO dans le cadre de son téléthon 2008.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-43

Demande d'un don – Comité d'aide de Saint-Urbain

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE le conseil municipal verse un don de 50 \$ au Comité d'aide de Saint-Urbain.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-44

Nomination de monsieur Marc-André Larochelle comme responsable de la salle utilisée par le Festival du Coureur des Bois pour l'exploitation des bingos pour l'année 2008 et 2009 mandat à monsieur Larochelle de signer les documents auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Léonard Bouchard,
ET APPUYÉ par le conseiller Urbain Fortin,

QUE le conseil municipal nomme monsieur Marc-André Larochelle comme responsable de la salle utilisée par le Festival du Coureur des Bois pour l'exploitation des bingos pour l'année 2008 et 2009 mandat à monsieur Larochelle de signer les documents auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-45

Autorisation pour l'utilisation de la salle communautaire au comité de financement du festival du Coureur des Bois pour faire des bingos le vendredi soir pour 2008, 2009 et 2010 et ce gratuitement.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudette Simard,
ET APPUYÉ par le conseiller Marc-André Larochelle,

QUE le conseil municipal donne l'autorisation au comité de financement du Coureur des Bois d'utiliser la salle communautaire pour faire des bingos le vendredi soir pour 2008-2009 et 2010 et ce gratuitement.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-46

Don- Fondation Mains de l'Espoir

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Urbain Fortin,

QUE le conseil municipal verse un don de 100 \$ à la Fondation Mains de l'Espoir.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-47

Entente de commandite avec madame Francine Saint-Aubin- Livre mettant en valeur l'histoire du territoire les Grands Jardins.

CONSIDÉRANT QUE madame Saint-Aubin a pour mission de faire connaître l'histoire des Grands Jardins à l'aide de photos anciennes, commentées et réunies sur un support facilement transportable, transmissible et durable, soit un livre;

CONSIDÉRANT QUE beaucoup des commentaires recueillis proviennent de familles de Saint-Urbain;

CONSIDÉRANT QUE madame Saint-Aubin s'engage à réaliser un livre qui mettra en valeur l'histoire du territoire les Grands Jardins;

CONSIDÉRANT QUE madame Saint-Aubin s'engage à fournir dix (10) exemplaires du livre à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Claudette Simard, et appuyé par le conseiller Donald Lavoie.

QUE le conseil municipal de Saint-Urbain verse une aide financière de 950 \$ à Madame Francine Saint-Aubin afin de permettre la réalisation d'un livre qui mettra en valeur l'histoire du territoire les Grands jardins.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-48

Acceptation du plan d'intervention révisé daté de février 2008 présenté par le Groupe-Conseil Roche Ltée dans le cadre de la demande de la contribution gouvernementale des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

CONSIDÉRANT le rapport du plan d'intervention révisé pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout présenté à la municipalité en février 2008;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Urbain Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Marc-André Larochelle,

QUE le conseil municipal accepte le contenu du rapport révisé en date de février 2008 déposé par le Groupe-Conseil Roche Ltée et soumis au Ministère des Affaires Municipales dans le cadre de la demande de la contribution gouvernementale des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-49

Approbation de la programmation des travaux pour 2008 dans le cadre de la contribution gouvernementale des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence pour un montant total de 453 103 \$.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudette Simard,
ET APPUYÉ par le conseiller Normand Fortin,

D'accepter la programmation des travaux détaillée ci-dessous dans le cadre de la contribution gouvernementale des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence:

- Rang Saint-Jean-Baptiste à partir de la côte à bouleau aller au pont (418 mètres);
- Rang Saint-Jean-Baptiste à partir de Sylvain Bouchard à Léonce Gilbert (1 438 mètres);
- Rang Saint-Jérôme à partir de la glissière de sécurité au panneau détour (305 mètres);
- Rang Saint-Jérôme à partir de la bâtisse de T.V. blanche (149 mètres)
- Parc des roulottes Réjean Brassard (32 mètres)
- Trottoirs sur Saint-Édouard de l'église jusqu'au garage (350 m.l.).

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-50

Mandat à Dave Tremblay, arpenteur, pour verbaliser la portion du chemin de la Pointe à partir de la limite des lots 544-545 jusqu'à la limite des lots 545-546.;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Urbain Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Marc-André Larochelle,

QUE le conseil mandate Dave Tremblay, arpenteur pour verbaliser la portion du chemin de la Pointe à partir de la limite des lots 544-545 jusqu'à la limite des lots 545-546.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-51

Demande de droit de passage faite à la municipalité par Ferme Duchesne et Lajoie.

CONSIDÉRANT QUE Ferme Duchesne et Lajoie inc. fait le projet d'exploiter une carrière sur des lots situés derrière le Parc industriel de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE Ferme Duchesne et Lajoie inc. revendique de la municipalité un droit de passage pour les camions qui devront se rendre sur le site de la carrière, si celle-ci est autorisée ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà informé Ferme Duchesne et Lajoie inc. qu'elle n'entendait pas donner suite à cette demande de cession d'un droit de passage pour des motifs exposés dans une correspondance

du procureur de la municipalité, Me Pierre C. Bellavance,
du 18 décembre 2007 ;

CONSIDÉRANT QUE Ferme Duchesne et Lajoie inc.
devra, préalablement à toute opération de ladite carrière,
obtenir les autorisations du ministère de l'Environnement ;

CONSIDÉRANT QUE tant que ces autorisations n'auront
pas été accordées, le projet de Ferme Duchesne et Lajoie
inc. ne peut être mis en œuvre ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs questions devront être
examinées par le ministère de l'Environnement avant
d'émettre une autorisation ;

CONSIDÉRANT QU'à ce stade-ci, il est donc prématuré
de statuer sur la demande de droit de passage qui est
présentée par la Ferme Duchesne et Lajoie inc. tant que le
ministère de l'Environnement du Québec n'aura pas donné
une autorisation formelle pour l'exploitation d'une carrière
sur ces lots ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Urbain Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Marc-André Larochelle,

D'attendre que le ministère de l'Environnement du Québec
ait émis des autorisations formelles à Ferme Duchesne et
Lajoie inc. pour exploiter une carrière sur des lots situés
derrière le Parc industriel, avant de statuer sur la demande
de droit de passage qui a été présentée à la municipalité
par Ferme Duchesne et Lajoie inc. ;

De donner mandat aux avocats de la municipalité, Heenan
Blaikie Aubut et à Me Pierre C. Bellavance, de faire
connaître cette position de la municipalité aux procureurs
de Ferme Duchesne et Lajoie inc. et de poser tous les
gestes nécessaires dans les circonstances.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-52

**Mandat au Groupe-Conseil Roche Ltée pour monter
le devis d'appel d'offre pour les divers travaux à
effectuer dans la municipalité dans le cadre de la
contribution gouvernementale des revenus de la
taxe fédérale d'accise sur l'essence.**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudette Simard,
ET APPUYÉ par le conseiller Normand Fortin,

QUE le conseil municipal mandate le Groupe-Conseil Roche
Ltée pour monter le devis d'appel d'offres pour les divers
travaux à effectuer dans la municipalité dans le cadre de la
contribution gouvernementale des revenus de la taxe
fédérale d'accise sur l'essence.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-53

Aide financière- Festival du Coureur des Bois

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudette Simard,
ET APPUYÉ par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE le conseil municipal autorise l'octroi d'une aide financière de 15 000 \$ au Festival du Coureur des Bois pour la tenue de son festival en août 2008.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2008-04-54

Demande d'appui au comité de la Montagne pour une demande de consultation publique avec le Ministère de l'environnement dans le dossier de la carrière de la Ferme Duchesne et Lajoie inc.

CONSIDÉRANT QU'un comité de citoyens, appelé comité de la Montagne, est formé pour défendre les intérêts des citoyens dans le dossier de l'exploitation d'une carrière de pierre par la Ferme Duchesne et Lajoie;

CONSIDÉRANT QUE le comité a demandé l'appui à la municipalité pour demander une consultation publique au Ministère de l'environnement afin de permettre à la population de s'exprimer dans ce dossier;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Léonard Bouchard,
ET APPUYÉ par le conseiller Donald Lavoie,

QUE le conseil municipal appui le comité de la Montagne pour demander une consultation publique au Ministère de l'environnement afin de permettre à la population de s'exprimer à l'égard dans ce dossier.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Période de questions réservée au public

- **Éco-centre**

Monsieur le maire informe la population que l'éco-centre ne sera pas prêt assez tôt pour la collecte des monstres et que la MRC prévoit qu'il y aura 2 collectes de monstres en 2008 et que les dates sont à déterminer.

RÉSOLUTION 2008-04-55

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Urbain Fortin,
ET APPUYÉ par le conseiller Normand Fortin,

QUE l'assemblée soit levée à 20h30 P.M.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »
